

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 MARS 2025**

Le onze mars deux mil vingt-cinq à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VOISE, légalement convoqué le vingt-sept février s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Mylène PICHARD, Maire.

**Etaient présents** : Mme PICHARD Mylène, M. FERREOL André, Mme ARNAUD Sandrine, Mme NAVARRO Solange, Mme LECOMTE Josette, M. DUMONT Dominique, M. DEMANGE Nicolas, M. AVICEAU Thomas, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** : M. PINSAULT Pascal a donné pouvoir à Mme PICHARD Mylène, Mme MICHEL Anna a donné pouvoir à Mme NAVARRO Solange, M. CLEMENT Thomas a donné pouvoir à M. FERREOL André,

**Secrétaire de séance** : M. FERREOL André

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 5 décembre est approuvé.

Madame le Maire fait lecture de la carte de remerciement pour le Noël des Anciens reçue.

### **Contrat de dératisation :**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les frais de dératisation des logements des habitants pèsent sur la commune, des devis ont donc été demandés à deux entreprises du secteur, ceux-ci s'avèrent moins onéreux que l'intervenant actuel pour les mêmes services. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le devis présenté par l'Entreprise ATTRAP'3D et charge Mme le Maire de résilier le contrat avec l'Entreprise VERDO Services et signer les documents avec l'Entreprise ATTRAP'3D.

### **Renouvellement du contrat de location du photocopieur :**

Madame le Maire présente le devis proposé par l'entreprise KONICA MINOLTA et demande au Conseil la validation pour le renouvellement du contrat de location du photocopieur. Le devis est validé à l'unanimité.

### **Nomination régisseur et mandataire suppléant :**

Madame le Maire expose au Conseil que les Actes de création de Régies de recettes et d'avances ont bien été validés et qu'il s'agit maintenant de nommer les régisseurs et mandataires suppléants. Après délibération, le Conseil désigne à l'unanimité Mme DERIANO Nathalie en tant que régisseur des régies de recettes et d'avances et Mme NAVARRO Solange en tant que mandataire suppléant des régies de recettes et d'avances. Le régisseur et le mandataire suppléant percevront toutes deux l'indemnité de maniement de fonds fixée par la loi.

### **Demande de fonds de concours :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'effectuer une demande de fonds de concours auprès de Chartres Métropole pour le financement des travaux du chemin de contournement, de l'aménagement du terrain et des travaux de curage de la mare.

### Travaux :

La réalisation du chemin de contournement va débuter prochainement en fonction des conditions météorologiques.

Les travaux de recherche d'amiante dans les enrobés afin de pouvoir procéder à l'aménagement de sécurité routière vont débuter.

Une demande va être effectuée auprès de Chartres Métropole afin qu'une analyse de terrain soit réalisée aux marnières.

L'enfouissement des réseaux débutera en octobre par la rue de Béville.

### Vote des subventions :

Le conseil vote à la majorité le renouvellement des subventions 2025 versées aux associations.

### Festivités

Une chasse aux œufs est organisée le lundi 21 avril pour les enfants de la commune âgés de moins de 8 ans.

Une soirée-repas sur inscription sera organisée le 24 mai, plus d'informations à venir.

La commission des fêtes se réunira pour l'organisation de la fête du 14 juillet qui, cette année, se déroulera exceptionnellement le 13 juillet avec la remise de la médaille du travail à un habitant de la commune.

### Divers

Les sondages effectués par le Département concernant la cavité de la route qui mène à St Léger des Aubées sont terminés, les travaux devraient bientôt pouvoir débuter.

Mme le Maire fait lecture au Conseil du rapport de la SDIS concernant la vérification des poteaux incendie.

Un audit informatique doit être demandé au prestataire concernant le passage obligatoire des ordinateurs de la mairie en windows 11.

Un nouveau formulaire d'état des lieux et de règlement intérieur pour les locations de la salle des fêtes a été conçu.

Des devis vont être demandés pour l'installation d'un programmeur pour les chauffages de la mairie et de la salle des fêtes.

Mme le Maire fait lecture de l'envoi de l'INSEE concernant le dernier recensement de 2022 : 251 habitants en 2022.

Fin de séance à 23 h.

Le Maire,  
Mylène PICHARD

Le Secrétaire  
André FERREOL

Les Membres

